



TROTT ACADEMY

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ ET PROCÉDURE D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

1. Objet et cadre d'engagement

Conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives à l'égalité des chances et à la non-discrimination, TROTT ACADEMY s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations aux personnes en situation de handicap.

Cette politique définit les modalités d'accueil, d'accompagnement et d'adaptation des parcours de formation, dans le cadre des actions de formation de **technicien en réparation de trottinettes électriques**.

Notre engagement repose sur une conviction forte :

☞ **chaque personne doit pouvoir accéder à une formation de qualité, adaptée à ses besoins, favorisant son insertion professionnelle.**

2. Référent handicap

TROTT ACADEMY a désigné un référent handicap chargé de piloter la démarche d'accessibilité :

Nom : Kamel Zoghbar

Téléphone : 06 52 57 32 61

Email : trottacademy@gmail.com

Le référent handicap est formé et maintient ses compétences via :

- des autoformations spécialisées (AGEFIPH),
- la participation à des webinaires et événements professionnels,
- une veille active sur les pratiques d'accompagnement.

Il est l'interlocuteur privilégié des apprenants et des partenaires.

3. Engagements de TROTT ACADEMY

3.1 Accessibilité des locaux

Les locaux de formation sont organisés afin de permettre l'accueil des personnes en situation de handicap, notamment :

- accessibilité physique (accès, circulation),
- aménagement des postes de travail,
- adaptation de l'environnement de formation.

Des vérifications régulières sont réalisées afin de garantir la conformité aux normes en vigueur.

3.2 Accompagnement individualisé

Chaque situation fait l'objet d'une analyse personnalisée.

Le référent handicap :

- identifie les besoins spécifiques,
- évalue la compatibilité avec la formation (notamment en atelier),
- coordonne les aménagements nécessaires.

3.3 Adaptations pédagogiques et techniques

TROTT ACADEMY met en place, lorsque cela est possible, des adaptations telles que :

Pédagogiques :

- adaptation des supports (numérique, visuel, simplifié),
- aménagement du rythme de formation,
- modalités d'évaluation adaptées,
- temps supplémentaires si nécessaire.

Techniques (atelier) :

- utilisation d'outils facilitant les gestes techniques,
- aides à la manutention (ex : montage de pneus),
- organisation ergonomique des postes.
- organisation des postes pour limiter les contraintes physiques.

Handicaps invisibles :

Une attention particulière est portée aux situations de :

- fatigue,
 - troubles cognitifs,
 - stress,
 - addictions,
- notamment dans le cadre des formations en milieu pénitentiaire (publics PPSMJ).

3.4 Sensibilisation des équipes

Les formateurs et intervenants sont sensibilisés :

- à l'accueil des publics en situation de handicap,
- à l'adaptation des pratiques pédagogiques,
- à la posture d'accompagnement.

3.5 Partenariats spécialisés

TROTT ACADEMY s'appuie sur un réseau de partenaires pour renforcer son accompagnement :

- **AGEFIPH Île-de-France**
24/28 Villa Baudran, 94110 Arcueil
☎ 0800 11 10 09
- **CRESS Bretagne**
- **Administration pénitentiaire Grand ouest**

4. Procédure d'accueil formalisée

La prise en compte du handicap s'inscrit dans une procédure structurée en 5 étapes :

Étape 1 : Identification du besoin

Le candidat est invité à signaler sa situation dès l'inscription.

Étape 2 : Analyse des besoins

Le référent handicap échange avec le candidat pour :

- identifier les contraintes,
- analyser la faisabilité,
- proposer des solutions adaptées.

Étape 3 : Mise en place des adaptations

Déploiement des aménagements :

- pédagogiques,
- techniques,
- organisationnels.

Étape 4 : Suivi individualisé

Pendant la formation :

- ajustements si nécessaire,
- accompagnement renforcé,
- échanges réguliers avec l'apprenant.

Étape 5 : Évaluation et amélioration continue

- analyse des résultats,
- recueil des retours,
- intégration dans la démarche qualité.

5. Démarche candidat

Toute personne nécessitant des aménagements spécifiques est invitée à :

- signaler sa situation dès l'inscription,
- échanger avec le référent handicap,
- co-construire les solutions adaptées.

6. Amélioration continue

La politique handicap de TROTT ACADEMY s'inscrit dans une logique d'amélioration continue. Elle repose sur :

- les retours des apprenants,
- les évaluations de satisfaction,
- la veille AGEFIPH et sectorielle,
- l'expérience terrain (notamment en milieu pénitentiaire).

Ces éléments permettent d'adapter en permanence :

- les pratiques pédagogiques
- les modalités d'accueil
- les outils utilisés

7. Engagement de la direction

TROTT ACADEMY s'engage à :

- garantir l'accessibilité de ses formations,
- proposer des adaptations concrètes et réalistes,
- assurer un accompagnement individualisé,
- mobiliser des partenaires spécialisés,
- inscrire durablement cette démarche dans son système qualité.

Nom

Kamel Zoghbar

Signature

